

## Sécurité accrue du transport maritime

- La mise à jour de la [Loi sur le pilotage](#) a été effectuée pour s'assurer que les pilotes maritimes qui prennent le contrôle de grands navires pour les guider dans les ports, les détroits, les lacs, les rivières et d'autres voies navigables canadiennes possèdent des connaissances locales avant la prise de contrôle.
- Plus de 50 épaves et navires abandonnés ont fait l'objet d'un enlèvement ou d'une évaluation au Québec et la [Loi sur les épaves et les bâtiments abandonnés ou dangereux](#) a été établie afin d'interdire l'abandon d'un navire dans les eaux canadiennes.
- Les effets cumulatifs possibles du transport maritime dans le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay au Québec ont été évalués.
- Des outils ont été développés pour pouvoir effectuer des prévisions plus rigoureuses des conditions météorologiques et des courants de surface afin de rendre plus sécuritaire le transport maritime entre Les Escoumins et Montréal.
- Des cartes de navigation pour sept ports du Québec ont été mises à jour et publiées.
- Une stratégie de recrutement ciblée a été élaborée pour les centres des Services de trafic des communications maritimes (SCTM) afin d'attirer des candidats des communautés côtières, y compris de la Côte-Nord du Québec.
- Des modélisations de la dynamique des marées ont été réalisées et des produits de navigation électroniques liés aux courants ont été développés pour le corridor Québec-Montréal le long du fleuve Saint-Laurent dans le but d'améliorer la sécurité des navigateurs.

## Protection accrue des écosystèmes côtiers

- Des modifications ont été apportées à la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#) afin de mieux protéger les écosystèmes aquatiques, y compris les mammifères marins, contre les effets du transport maritime et des activités de navigation. Les modifications ont également renforcé la capacité de la Garde côtière canadienne à intervenir plus tôt, plus rapidement et plus efficacement en cas d'urgence ou d'incident de pollution par les navires.
- Au total, 15 projets de remise en état de l'habitat aquatique côtier ont été financés pour restaurer des écosystèmes locaux québécois afin de mieux soutenir la vie marine.
- Huit accords ont été signés pour recueillir des données environnementales de base et appuyer un large éventail de projets de collaboration portant sur les écosystèmes dans l'estuaire du Saint-Laurent.
- Des études sur les oiseaux migrateurs ont été menées dans le fleuve Saint-Laurent et dans l'estuaire, de Montréal à l'île d'Anticosti, afin de mieux comprendre leur utilisation de l'habitat et les menaces qui pèsent sur eux.
- Des modélisations ont été réalisées pour montrer le cycle complet de l'eau des Grands Lacs à l'océan Atlantique, incluant la voie maritime du Saint-Laurent. Ces modélisations aident les intervenants d'urgence à mieux prévoir la façon dont les hydrocarbures peuvent se déplacer dans ces cours d'eau.

## Amélioration de la prévention et de l'intervention en cas d'incidents maritimes

- Des mesures ont été mises en œuvre afin de s'assurer que les centres régionaux des opérations de la Garde côtière canadienne qui surveillent et évaluent les incidents maritimes, y compris les incidents de pollution, sont en activité 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
- Du soutien a été apporté aux chercheurs, aux météorologues et aux experts du Centre météorologique canadien à Dorval pour le développement d'une technologie de pointe qui sera utilisée par les intervenants d'urgence. Les prévisions des conditions océaniques côtières, des vagues et des glaces pour les trois côtes du Canada ont été considérées dans ce travail. La technologie mise au point permet d'améliorer la capacité des intervenants à estimer la dérive des navires et à réagir aux changements locaux des conditions environnementales.
- Le cours annuel intitulé Éléments essentiels de la formation sur les déversements d'hydrocarbures en mer a été donné à Québec afin d'améliorer le niveau de préparation et d'intervention en cas d'urgences environnementales en milieu marin.
- Les agents des pêches ont été entraînés et équipés sur toutes les côtes pour leur permettre d'appuyer les experts qui interviennent auprès de mammifères marins en détresse.
- La capacité de support à la préparation et l'intervention en cas d'urgence a été accrue grâce au recrutement de 12 agents des urgences environnementales et d'agents responsables de la notification travaillant au Centre national des urgences environnementales à Montréal.
- Des trousse de remorquage d'urgence ont été installées sur les brise-glaces NGCC Amundsen, NGCC Des Groseilliers, NGCC Pierre Radisson et NGCC Martha L. Black, qui ont tous comme port d'attache la ville de Québec.

## Collaboration accrue avec les peuples autochtones et communautés côtières

- Un partenariat a été créé avec huit communautés et organisations autochtones de la région du Saint-Laurent pour recruter des agents de liaison maritimes locaux pour travailler au Plan de protection des océans.
- Une collaboration a été établie avec l'Agence Mamu Innu Kaikuseth (AMIK) pour organiser un atelier sur les initiatives du Plan de protection des océans afin de diffuser l'information aux communautés locales.
- Une plateforme Web a été développée conjointement avec la Première nation des Innus Essipit et la Première Nation des Mohawks de Kahnawà:ke, ainsi que 11 autres communautés autochtones du Canada pour fournir des données sur la circulation maritime et l'environnement en temps quasi réel en vue d'aider à améliorer la sécurité maritime, la surveillance et la protection de l'environnement, et la gestion des activités liées aux voies navigables.
- Du soutien a été apporté à cinq communautés et organisations autochtones pour qu'elles partagent leurs savoirs et qu'elles participent aux initiatives du Plan de protection des océans.
- Des rencontres se sont déroulées avec des collaborateurs autochtones pour échanger de l'information sur la façon de repérer et d'enlever les navires préoccupants des eaux locales qui posent une menace pour la navigation et l'environnement.
  - Un financement a été accordé à la région du Nunavik pour permettre l'installation de bittes d'amarrage, d'équipement spécialisé et le remplacement de pipelines afin d'accroître la sécurité des opérations de ravitaillement et de réapprovisionnement par bateau, ainsi que la mise à niveau de l'équipement servant au transfert de produits pétroliers dans 13 communautés nordiques situées dans la région du Québec.